



Maitre d'ouvrage :



Conseil Général de l'Allier
1, avenue Victor Hugo
03100 MOULINS CEDEX

Département de l'Allier
Commune de LA CHAPPELLE



Réglementation des boisements

Plan :

Zonage - Section AB

Légende :

- : Zone de boisement libre
- : Zone de boisement réglementé
- : Zone de boisement réglementé après coupe rase
- : Zone de boisement interdit
- : Zone de boisement interdit après coupe rase

Echelle :
1 / 5 000

Fond :
Cadastre & Orthophotoplan

Source :
Conseil Général de l'Allier - IGN

Dossier :
50060

Suivi :		Intervention :	
Versión	Date	Objet	GP
V1	Mars 2010		
V2	Octobre 2010		

Maitre d'oeuvre :



Bureau d'Etudes Réalités
14, rue Georges Pompidou
42000 Louches
Tel : 04 77 67 83 06
Mail : jpey@realites-ec.fr